

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 29 (1992)
Heft: 1071

Artikel: Pouce!... Poussez pas!
Autor: Baierlé, Jean-Luc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1021727>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ladies organiques (...) vers les maladies psychosomatiques», et dans la même foulée, il cite les maladies génétiques et le sida ! Dans cet amalgame grotesque, il fait part alors de son illumination: «Tout se passe comme si la maladie était nécessaire à l'homme et à sa santé». Son hypothèse de transfert lui permet d'asséner cette affirmation apparemment ridicule par son excès : «La médecine qui s'attaque uniquement aux symptômes et jamais à la cause du mal»,... ridicule et fausse, car il faudrait alors admettre que la cause du mal n'est jamais un gène, un virus ou une bactérie, mais toujours un dysfonctionnement spirituel. Dysfonctionnement qui aurait pour conséquence que la Nature, qui désire aussi «s'exprimer», «se voit acculée à la solution du désespoir, l'autodestruction». Pauvre bête... Ainsi, «la montée impressionnante des cancers serait la réponse de la nature aux succès de la médecine».

A défaut d'esprit logique, je reconnais à I. B. la cohérence de l'obscurantisme. Toutefois, I. B. veut convaincre et il se rend compte qu'à part ses coreligionnaires, peu de personnes averties peuvent se satisfaire d'un raisonnement fondé uniquement sur l'analogie et la définition *a priori* des rapports de cause à effet. Alors il porte l'estocade finale, en faisant appel à la peur viscérale du sida: rebelote, les sidéens meurent du traitement médical (quand on veut abattre son chien, on dit qu'il a la rage). Pour étayer une affirmation aussi grave, il se contente de deux références pour le moins légères: un ouvrage de la Fondation Soleil, sise sur ma commune, une de ces innombrables entreprises farfelues qui garantissent bonheur et santé si vous appliquez leur méthode d'équilibre du corps par équilibre de l'esprit, ou vice-versa... et un bulletin de nouvelles de France-Inter ! Dans les témoignages en question, on confond allègrement maladie du sida et séro-positivité à l'HIV. Alors avant de fantasmer sur les vertus des petites graines ou du renoncement à la médecine, il faut savoir d'une part que les tests immunologiques peuvent donner des résultats positifs erronés (en tout cas c'était vrai il y a 7 ans, quand j'avais l'occasion d'en pratiquer), d'autre part que la séro-positivité à l'HIV ne garantit pas à 100% que l'on soit un jour malade du sida. Il faut un autre facteur déclenchant, encore inconnu mais que les chercheurs sont en passe de découvrir.

La boucle est bouclée. Par le jeu des corrélations, on peut procéder aux déraisonnements les plus extrêmes tout en se donnant des allures de respectabilité. (...)

Pouce !... Poussez pas !

A propos de l'éditorial de DP 1066.

Partir de l'Opération Nez rouge pour finir sur la politique en matière de toxicomanie peut relever de deux démarches contradictoires: vouloir proposer une vision globale des problèmes de drogues (légal ou illégal) ou glisser vers un amalgame facile en opposant la tolérance aux unes et l'intolérance vis-à-vis des consommateurs des autres.

Bien que née d'une initiative de la Ligue jurassienne contre les toxicomanies, l'Opération Nez rouge ne relève pas de la lutte antialcoolique.

En proposant son service gratuit (à une période symbolique et volontairement limitée dans le temps) de chauffeur privé à toute personne qui ne veut pas prendre le volant pour cause de facultés affaiblies (pas seulement par l'alcool mais aussi par la fatigue, la maladie, des médicaments... ou la drogue), l'Opération vise à sensibiliser toute la population à un problème grave de santé publique qu'est la mortalité (et la morbidité) liée aux accidents de la route. Peut-être le message va-t-il également un peu plus loin en provoquant une réflexion sur la consommation d'alcool ? Si c'est le cas, tant mieux, appelons cela un «effet secondaire bénéfique» de l'Opération.

Par ailleurs, il va de soi qu'une personne

Personnellement, j'en ai assez de la réémergence de thèses faisandées dans notre société, centrées sur le mythe du paradis perdu. Il est grand temps que tous ceux qu'animent les principes progressistes et humanistes du siècle des Lumières se réveillent, avant qu'il ne soit trop tard.

Ceci étant dit, le débat sur notre système de santé est indispensable. Actuellement, deux initiatives visant l'une et l'autre à scléroser ce système et à empêcher son évolution scientifique et sociale sont proposées au peuple. Puisse-t-il les rejeter afin que puissent reprendre posément et sérieusement les débats sur les coûts apparents et réels des maladies et accidents. J'ai bien mon idée sur l'évolution inéluctable du système de santé, mais ce sera pour une prochaine fois.

Gabriel Bittar,
statisticien-informaticien et biochimiste,
Thônex

qui ne se sent pas en état de conduire parce qu'elle a consommé de la drogue peut parfaitement faire appel à nous. Nez rouge ne s'adresse pas plus aux alcooliques qu'aux toxicomanes mais à Madame et Monsieur tout-le-monde qui peuvent toutes et tous se retrouver un jour dans cette situation.

En ce qui concerne le retrait de permis des toxicomanes, des solutions plus adaptées peuvent être trouvées comme c'est le cas dans notre canton et je vous rappelle que les personnes en cure à la méthadone ont le droit de conduire alors qu'elles sont en permanence sous l'effet d'un stupéfiant. Ce dernier n'a aucun des effets de l'alcool sur la conduite automobile et l'autorité a su le reconnaître !

Quant à la «critique» d'inciter les gens à boire par une telle action, ce n'est pas la première fois qu'on nous la sert et le petit renne se contente de sourire. Personne n'a, à ma connaissance, attendu Nez rouge pour boire un verre, ni ici ni ailleurs. De plus, les statistiques québécoises (où l'Opération existe depuis huit ans) démontrent exactement l'inverse; à savoir que la sensibilisation a fonctionné et que la consommation générale d'alcool baisse et que l'habitude se répand de ne pas boire du tout d'alcool lorsque l'on est le chauffeur du groupe par exemple; certains restaurants vont jusqu'à offrir les boissons (sans alcool) de celui qui conduit.

La tolérance sociale, que vous relevez à juste titre, a une conséquence apparemment logique mais qui conduit au paradoxe qu'il est parfois plus facile de mobiliser des énergies (et des sous !) pour lutter contre la toxicomanie, sujet médiatique par excellence et politiquement plus «porteur» que la lutte contre l'alcoolisme; à cet égard, les récentes décisions de la Confédération vont peut-être un peu dans ce sens.

Certes, dans un domaine comme dans l'autre on peut et doit faire plus et mieux, tout en se mettant bien dans la tête qu'il n'y a pas de solution simple et unique à un problème aussi multifactoriel que celui de la toxicomanie.

Finalement, l'Opération Nez rouge n'aurait pour effet que de faire passer un message de prévention simple dans un esprit de bonne humeur et de convivialité que ce ne serait déjà pas si mal !

D^r Jean-Luc Baierlé,
Médecin cantonal, président de
l'Association Nez rouge, Delémont